



Profil des stagiaires :

- Tout public

Pré-requis :

- Avoir suivi la formation Maîtrise de la paie - NIVEAU I

Objectifs pédagogiques

Être capable de

- Établir des bulletins de paie conformes, de l'arrivée jusqu'au départ de l'entreprise
- Connaître les incidences de réintégrations sociales et fiscales sur la paie
- Éviter les surcoûts et les contentieux

Contenu de la formation

- Maîtriser les cotisations et les plafonds de référence de la sécurité sociale
 - Intégrer les avantages en nature dans la paie
 - Gérer les frais professionnels
 - Connaître les incidences de la durée du travail sur la paie
 - Calculer les heures complémentaires, supplémentaires
- Calculer les cotisations destinées aux régimes de retraite complémentaire
 - Identifier les composants de l'assiette
 - Connaître les plafonds de la sécurité sociale
 - Calculer CSG/CRDS et les différents "Forfait Sociaux"
 - Prendre en compte l'allègement de la loi Fillon
 - Intégrer la déduction patronale TEPA
- Gérer les avantages en nature et les frais professionnels
 - Repérer les avantages en nature soumis ou non aux cotisations
 - Réintégrer les avantages en nature dans le bulletin de paie
 - Intégrer les frais professionnels dans la paie
 - Identifier les différents forfaits
 - Traiter les avantages en nature des dirigeants
- Maîtriser la Déclaration Sociale Nominative - DSN
 - Maîtriser les mécanismes particuliers des absences médicales
 - Calculer et suivre les remboursements IJISS
 - Calculer les cotisations des cadres
 - Calculer la dernière paie
- Contrôler les travaux de l'après-paie
 - Vérifier le paiement des charges
 - Vérifier la DADS / DSN
 - Optimiser et fiabiliser l'assiette de cotisations
 - Gérer les cas complexes
 - Maîtriser les tarifications AT / AM



Organisation de la formation

Equipe pédagogique :

La formation est animée par un intervenant spécialiste du domaine.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Formation opérationnelle basée sur "le faire"
- Supports de formation
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets, mises en situation
- Exercice final reprenant tous les points du programme

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaire d'évaluation de la formation.

Lieu de la formation : Espace Gabriel ou sur site

Nombre de participants : Formation en groupe de 9 personnes maximum

Durée : 28.00 heures (4.00 jours)

Tarif par stagiaire : 1624.00 €

Formation Intra : nous consulter

Contact : 02.31.43.96.10 - contact@gabrielconseils.fr

Accessibilité :

Notre référent handicap se tient à votre disposition pour toute information à l'adresse :

mission.handicap@gabrielconseils.fr

Les éléments contenus dans cette fiche constituent le programme de la formation prévue et sont donnés à titre indicatif. S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra adapter les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique du groupe, ou le niveau des participants.

Les délais d'accès dépendent des disponibilités. Les dates sont à retrouver sur notre site internet www.espace-gabriel.fr

Les Conditions Générales de Vente sont à retrouver sur notre site internet : www.espace-gabriel.fr/CGV

Les évaluations des stagiaires et les taux d'obtention des Certifications sont disponibles sur notre site internet : www.espace-gabriel.fr

Maîtriser la paie - NIVEAU II

MAJ :18 août 2022

